

Rapport d'activités

2009



« Dans connaître, il y naître »

Extrait des Carnets intimes de Victor Hugo

Sommaire

Sommaire..... 3
Préambule..... 4
Organisation..... 5
Représentation de l’OrTra SSVs..... 6
Comptes 2009 7
Bilan 8
Compte de profits et pertes 9
Graphiques 10
Cours interentreprises..... 11
Liste des instructeurs, -trices :..... 12
Nominations et départs..... 13
Remerciements..... 14

Préambule

Les tâches de l'OrTra SSVs sont considérables et l'organisation valaisanne du monde du travail des domaines de la santé et du travail social se donne progressivement les moyens de répondre aux buts principaux de l'association.

Cela fait déjà 5 ans que l'OrTra SSVs a été fondée et qu'elle se préoccupe quotidiennement des devoirs qui lui sont attribués ancrés dans la nouvelles loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 (LFPr 412.10), dans l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr 412.101) du 19 novembre 2003 et dans la loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr 412.1) du 13 juin 2008.

Les buts premiers de l'association, énumérés ci-dessous, ne cessent de préoccuper les membres du comité et l'organisation :

- a. assumer la fonction d'interlocuteur principal des autorités compétentes pour la formation professionnelle ;
- b. veiller à l'adéquation de la formation professionnelle en tenant compte des besoins des différents partenaires ;
- c. régler les détails de la formation professionnelle au niveau secondaire II et tertiaire selon les compétences arrêtées par la LFPr ;
- d. participer à la mise en place des cours interentreprises ;
- e. participer à l'organisation de la surveillance des examens professionnels ;
- f. exécuter les tâches déléguées par les ORTRA nationales des domaines de la santé et du social ;
- g. coordonner et favoriser la collaboration avec les autorités compétentes et les organisations faitières intercantionales et nationales ;
- h. encourager la qualité et l'évolution des formations et réaliser les objectifs nationaux ;
- i. promouvoir les formations pour répondre aux besoins identifiés.

La phase de mise en œuvre a pu se dérouler de manière optimale grâce à une excellente collaboration des différents partenaires qui ont su préserver le but initial de l'organisation qui est la qualité de la formation des domaines de la santé et du travail social du niveau secondaire II et du niveau tertiaire non HES. La qualité de la formation reste un des points essentiels que nous souhaitons maintenir et améliorer pour offrir aux jeunes de notre canton une perspective d'avenir professionnel de premier ordre.

L'année 2009 a été principalement marquée par la mise en place et l'organisation des cours interentreprises pour les apprentis assistants en soins et santé communautaire pour les classes francophones et germanophones du canton du Valais selon le nouveau plan de formation des apprenti(e)s assistant(e) en soins et santé communautaire (ASSC).

Pour pouvoir répondre à l'augmentation importante des journées de cours interentreprises, l'OrTra SSVs s'est donné les moyens d'acquérir des locaux adaptés aux besoins des apprentis ASSC et ASE de notre canton pour les cours interentreprises.

L'OrTra SSVs souhaite continuer son développement et ne cesse de renforcer son identité sur le plan cantonal et national.

La présidente et le vice-président de l'OrTra SSVs remercient la secrétaire générale pour le considérable travail de mise en place ainsi que tous les membres du comité de l'OrTra SSVs pour leur participation active et leur soutien.

OrTra SSVs



Regula Jenzer Bürcher
Présidente



Jean-Marc Dupont
Vice-président

Organisation

Membres du comité 12 membres

Mme Regula Jenzer Bürcher	Présidente	Hôpital du Valais
M. Jean-Marc Dupont	Vice-président	CVaIDI-AVIEA
Mme Pia Coppex	Membre	DFIS
M. Michel Délitroz	Membre	DECS
Mme Sandra Pimpaõ, démissionnaire	Membre	AVALTS
M. Nicolas Toffol	Membre	AVALTS
M. Georges-Albert Héritier	Membre	AVALEMS
Mme Christine Papilloud Rey	Membre	ASI
M. Franck Moos	Membre	GVCMS
Mme Antonella Beney	Membre	AVsDIPE
M. Wolfgang Eggel	Membre	CVaIDI-AVIEA
Mme Bettina Ramseier Rey	Membre	AVALEMS
Mme Marjorie Salamin	Membre	AVASC ASSC
Mme Laurence Fournier	Secrétaire générale	OrTra SSVs
Mme Anita Burrin, retraite	Invitée	EPSC
M. Yves Constantin	Invité	EPSC
M. Roand Kuonen	Invité	BFO
Mme Anne Jacquier Delaloye	Invitée	HES-SO VS Santé et Social

Représentation de l'OrTra SSVs

L'OrTra SSVs a été représentée par la secrétaire générale, lors de différentes rencontres, différents groupes de travail, de séances et d'assemblées générales sur le plan romand et national.

Activités au niveau romand :

Nouvelle ordonnance ASSC :

Un groupe de travail romand a participé à l'élaboration de documents destinés aux formateurs en entreprise.

Assemblée générale :

De la FORs (17.05.2009)

Séance à Berne : rencontre des OrTra cantonales et régionales du domaine sociale :

21.08.2009

Séance à Lausanne : présidents romands :

08.07.2009

22.09.2009

Colloque Fors à Paudex :

17.11.2009, Présentation du sondage romand sur les métiers du social.

Journées spéciales :

26.11.2009 : Le financement de la formation professionnelle

Activités au niveau national :

Visite du Centre de Formation « KGZ » Centre de formation pour la Suisse centrale:

07.05.2009

Assemblée générale :

OdASanté (13.05.2009)

SAVOIR**SOCIAL** (16.06.2009)

Séance à Berne : rencontre des OrTra cantonales et régionales du domaine sociale :

21.08.2009

Séance à Berne : VET LSA :

28.10.2009

Comptes 2009

A l'Assemblée Générale
de l'OrTra SSVs
Rue de la Dent-Blanche 20
1950 Sion

Sion, le 22 mars 2010

Rapport de l'Organe de Révision

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association OrTra SSVs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytique ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous vous remercions de votre confiance, et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fiduciaire FIDL SA

Raphaël Blanc

Annexes : - Comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits)

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF

	31.12.2009	31.12.2008
	Frs	Frs
Banque	86'604.50	110'316.10
Débiteurs, autres créances	30'270.00	-
Impôt anticipé à récupérer	41.82	99.59
Actifs transitoires	29'400.00	-
TOTAL DE L'ACTIF	146'316.32	110'415.69

PASSIF

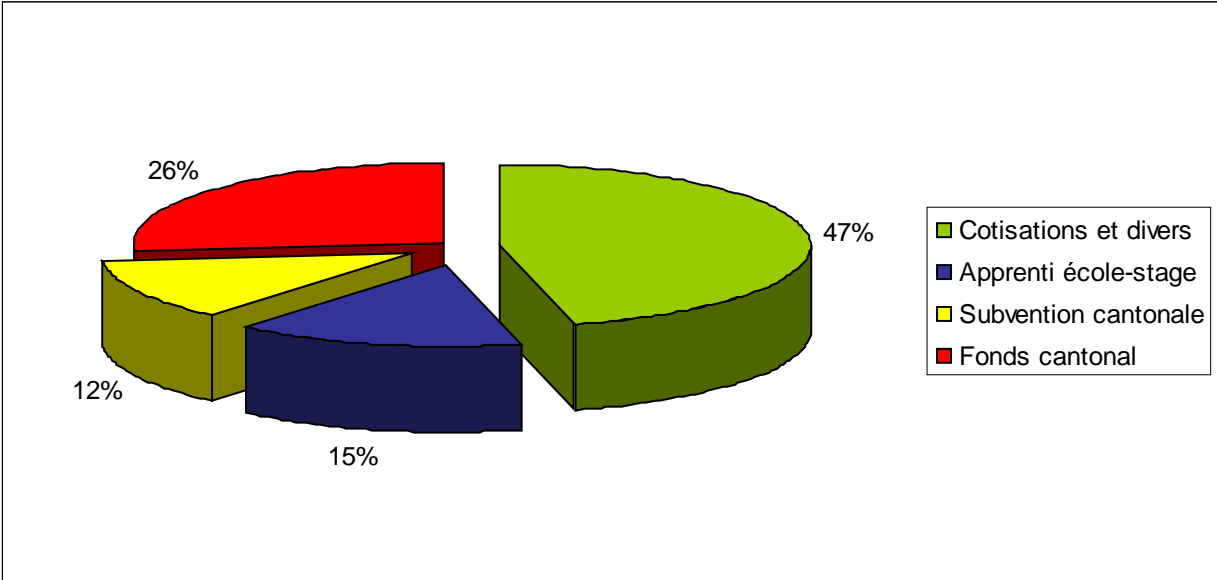
	31.12.2009	31.12.2008
	Frs	Frs
Provision Site Internet	5'000.00	5'000.00
Provision Marketing	10'000.00	10'000.00
Provision Cours Interentreprises	35'000.00	25'000.00
Passifs transitoires	15'422.35	5'676.10
TOTAL FONDS ETRANGERS	65'422.35	45'676.10
Capital	64'739.59	54'333.91
Bénéfice de l'exercice	16'154.38	10'405.68
TOTAL FONDS PROPRES	80'893.97	64'739.59
TOTAL DU PASSIF	146'316.32	110'415.69

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE

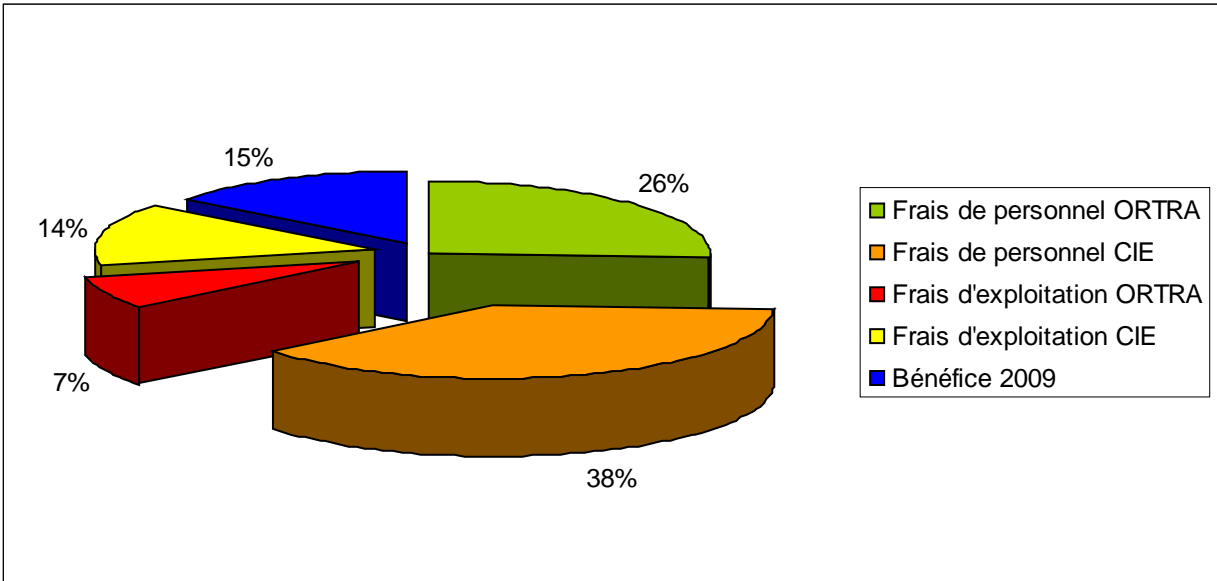
	31.12.2009	31.12.2008
	Frs	Frs
PRODUITS		
Cotisations membres	51'220.00	50'320.00
Facturation CIE	16'500.00	-
Subvention cantonale (part I)	13'770.00	-
Subvention part employeur (part II)	29'400.00	-
Intérêts bancaires	119.58	202.45
Total des produits	111'009.58	50'522.45
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires	23'343.35	16'950.04
Charges sociales	4'096.93	1'792.51
Frais divers de personnel	1'162.84	1'801.65
Intérêts et frais bancaires	39.55	43.05
Frais de bureau, téléphones et ports	1'588.02	3'007.20
Frais de comité et AGO	225.90	223.85
Charges pour prestations spécialisées	2'660.70	2'310.05
Frais généraux	-	2'077.67
Frais / Provision Site Internet	1'945.00	619.55
Frais / Provision Marketing	1'452.60	1'291.20
Provision Cours Interentreprises	12'151.50	10'000.00
Total des charges	94'855.20	40'116.77
BENEFICE DE L'EXERCICE	16'154.38	10'405.68

Graphiques

Répartition des recettes 2009 :



Répartition des dépenses 2009 :



Cours interentreprises

Site internet :

Le site internet de l'OrTra SSVs a été totalement remanié et a pu fonctionner pour la rentrée scolaire 2009. Un espace membre destiné aux apprentis, aux instructeurs et aux entreprises a été également créé pour permettre une meilleure lisibilité.

Secrétariat général :

Elaboration et préparation de documents en français (F) et en allemand (D) pour l'introduction des cours interentreprises, dès la rentrée scolaire 2009 :

Organisation de 44 cours interentreprises destinés aux apprentis ASSC sur 32 jours pour 2 classes francophones et 1 classe germanophone avec un total de 14 jours de cours organisés pour la fin de l'année 2009

Rentrée 2009/2010 ASSC

Nombre d'apprenti en formation duale	EPSC	21
Nombre d'apprenti en formation école et stage	EPSC	34
Nombre d'apprenti en formation duale	BFO	28

Rentrée 2009/2010 ASE

Nombre d'apprenti en formation duale	EPSC	19
Nombre d'apprenti en formation école et stage	EPSC	21
Nombre d'apprenti en formation duale	BFO	14

Le concept qualité pour les cours interentreprises fait partie intégrante de l'organisation des cours interentreprises. Les apprenti(e)s, les instructeurs,-trices remplissent des formulaires permettant d'obtenir un suivi des cours donnés.

De plus, avec l'acquisition de nouveaux locaux sur le site de la Clinique Sainte-Claire à Sierre et le regroupement de tous les cours interentreprises (CIE pour les ASSC, les ASE du Haut et du Bas-Valais) en un unique lieu, le nombre de journées de cours va considérablement augmenter.

La formation raccourcie pour adultes en deux ans pour l'obtention du titre d'assistant en soins et santé communautaire CFC selon la nouvelle ordonnance va être introduite pour la rentrée scolaire 2010/2011. Dans cette formation, vingt jours supplémentaires devront être organisés sur 3 semestres de la formation.

Organisateurs des cours interentreprises par région :

Valais romand :

ASE L'OrTra SSVs a mandaté la **FORs**.
ASSC **OrTra SSVs**

Haut-Valais :

FaBe L'OrTra SSVs a mandaté le **Dritterlernort**.
FaGe **OrTra SSVs**

En 2012, l'attestation fédérale professionnelle (AFP) santé et social va être introduite pour la profession « Aide en soins et accompagnement ».

Trois principaux rapports nationaux ont mis en avant des chiffres détaillés et des lignes directrices concernant la politique à adopter face à la pénurie de personnel annoncée, dans le secteur des soins, liée au vieillissement de la population. Un concept réunissant les différents acteurs de la formation professionnelle sera mis en place progressivement pour déterminer les plans d'action pour le canton du Valais.

Liste des instructeurs, -trices :

1	Frau	Albrecht-Grichting	Marie-Therese	D
2	Frau	Arnold	Desirée	D
3	Frau	Brantschen	Anita	D
4	Madame	Bricart-Theytaz	Fabienne	F
5	Madame	Brière Aymon	Christel	F
6	Monsieur	Brutinel	Hervé	F
7	Madame	Délèze-Delaloye	Geneviève	F
8	Monsieur	Dessimoz	Cédric	F
9	Madame	Ebenegger	Nadia	F
10	Madame	Fellay Theler	Jenny	F
11	Frau	Hasler-Bellwald	Monika	D
12	Frau	Henzen-Fluri	Nicole	D
13	Herr	Hischier	Klaus	D
14	Madame	Hofmann	Valérie	F
15	Madame	Ibach	Françoise	F
16	Monsieur	Jérôme Pierre	Gérard	F
17	Herr	Kahl	Thomas	D
18	Frau	Karlen	Verena	D
19	Madame	Lathion	Cynthia	F
20	Frau	Leiggener	Odette	D
21	Frau	Lerch	Johanna	F/D
22	Monsieur	Luyet	Michel	F
23	Madame	Masserey	Fabienne	F
24	Herr	Meichtry	Benno	D
25	Madame	Milhit	Véronique	F
26	Frau	Schmid	Anja	D
27	Frau	Schmidt Imwinkelried	Lilian	F/D
28	Frau	Schorer	Christine	D
29	Madame	Schüttel	Catherine	F
30	Frau	Schwery Kalbermatter	Edith	D
31	Frau	Vonschallen-Jossen	Creszenz	D
32	Frau	Weber	Barbara	F/D
33	Frau	Wyssen	Verena	D

Nominations et départs

Mme Franziska Schmid a été nommée cheffe experte aux examens de fin d'apprentissage de la profession « Fachmann Betreuung » au début de l'année 2009.

M. Benno Meichtry a été nommé chef expert aux examens de fin d'apprentissage de la profession « Fachangestellter Gesundheit EFZ », le 12.05.2009.

Mme Cristina Pralong a été nommée cheffe experte aux examens de fin d'apprentissage de la profession « assistant socio-éducatif CFC », le 04.02.2009.

Mme Fabienne Masserey a été nommée cheffe experte aux examens de fin d'apprentissage de la profession « assistant en soins et santé communautaire CFC » en remplacement de Mme Claude Salamin Pllana, le 22.10.2009.

Mme Elisabeth Werlen, chargée de mission de l'OrTra SSVs, a pris sa retraite durant l'année 2009.

Mme Anita Burrin, directrice de l'EPSC, a pris sa retraite et a été remplacée par M. Yves Constantin, nouveau directeur de l'EPSC, depuis août 2009.

Nous souhaitons un bon départ à la retraite à Mmes Burrin et Werlen et les remercions du travail accompli.

Nous remercions également Mme Claude Salamin Pllana pour le travail effectué en qualité de cheffe experte ASSC.

Remerciements

Nos remerciements vont à tous nos partenaires et plus particulièrement au Service de la Formation professionnelle et à l'école professionnelle Service Communautaire dirigée par M. Yves Constantin pour la mise à disposition des locaux et l'excellente collaboration.

Nous remercions également le fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle, par M. David Valtério.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent pour la formation professionnelle et plus particulièrement les formateurs en entreprises, les experts, les responsables de filières, les professeurs et les instructeurs.

Nous remercions tous les membres de l'équipe formatrice et les membres de la commission des cours interentreprises du Haut-Valais et du Valais romand. Nous remercions les quatre chefs experts pour leur travail et leur collaboration.

Les apprentis sont également félicités pour leur investissement durant leur formation.

Sierre, le 4 mai 2010